

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 41 (1991)
Heft: 2

Artikel: Éléments pour une histoire des mentalités en Suisse romande au Moyen Âge
Autor: Andenmatten, Bernard / Morerod, Jean-Daniel / Paravincini Bagliani, Agostino
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



700 Jahre/ans/anni/onns
Confœderatio Helvetica

ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE DES MENTALITÉS EN SUISSE ROMANDE AU MOYEN ÂGE

Par BERNARD ANDENMATTEN, JEAN-DANIEL MOREROD
et AGOSTINO PARAVICINI BAGLIANI

Tout au long du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle encore, l'historiographie romande s'est avant tout consacrée à la publication de corpus documentaires et à l'histoire des institutions, des événements et des familles. Depuis quelques décennies, les historiens accordent plus d'attention à des domaines relevant de l'histoire des mentalités. Cette évolution s'est faite, ici comme ailleurs, sous l'influence d'écoles historiques étrangères, avant tout française. Peu de travaux s'en réclament ouvertement, mais l'histoire des mentalités est cependant présente de manière implicite dans nombre de publications. C'est la raison pour laquelle un bulletin critique d'histoire des mentalités en terre romande au Moyen Âge se doit d'aborder des domaines de recherches les plus divers et de relire dans cette perspective des travaux qui à priori ne s'en inspiraient pas.

Pour des raisons documentaires, une telle histoire concerne avant tout les derniers siècles du Moyen Âge. Nous avons concentré notre attention sur le Pays de Vaud. De cas en cas, nous élargirons notre intérêt à l'ensemble de l'arc lémanique et à d'autres villes romandes.

Histoire intellectuelle et diffusion du savoir

Nous nous proposons d'examiner tout d'abord l'histoire des mentalités sous l'angle des échanges d'ordre intellectuel et social.

Un événement de portée considérable influence durablement l'histoire de la Suisse romande dès le début du XIII^e siècle à partir du Valais¹: la pénétration du droit romain et la naissance du notariat². Cette évolution suscite l'apparition de catégories nouvelles de professionnels de l'écrit, aussi bien dans la société civile qu'au sein de l'Eglise: notaires, juges³, administrateurs⁴. Des couches de plus en plus larges de la population,

1 Etat de la question: J.-F. POUDRET, «Richesse et originalité du droit valaisan médiéval. Un trésor à découvrir et révéler aux Valaisans d'aujourd'hui», in *Uni-Lausanne* 56 (1988/3), pp. 62–65.

2 Les nombreux travaux de S. STELLING-MICHAUD ont été résumés par l'auteur dans *La diffusion du droit romain en Suisse: étudiants suisses à l'étranger et leur activité professionnelle ultérieure (notariat, littérature juridique, manuscrits et bibliothèques)*, Milan 1977 (*Jus romanum medii aevi*, 5/12); C. AMMAN-DOUBLIEZ, «La chancellerie du chapitre de Sion et les débuts du notariat en Valais d'après les registres de maître Martin de Sion († 1306)», in *Ecole nationale des chartes. Positions des thèses...*, Paris 1986, pp. 9–12; id., «Les débuts du notariat en Valais au XIII^e siècle», in *Vallesia* 44 (1989), pp. 223–237.

3 P. GALLONE, *Organisation judiciaire et procédure devant les cours laïques du Pays de Vaud à l'époque savoyarde (XIII^e –XVI^e siècle)*, Lausanne 1972 (Bibliothèque historique vaudoise =

qui n'y avaient eu guère accès auparavant, recourent désormais à l'écrit. De nombreux actes notariés rythment maintenant une vie sociale plus complexe et urbanisée; parmi eux, le testament, qui se généralise à cette époque, est pour l'historien des mentalités un document privilégié⁵.

La nécessité d'acquérir une formation de haut niveau dans la nouvelle science du droit (romain et canonique) implique un séjour prolongé dans une des grandes universités européennes de l'époque⁶. Des recherches systématiques ont pu être menées pour Bologne, où des étudiants romands sont attestés dès 1265 environ⁷.

En Suisse romande, les seules institutions diffusant un savoir de type universitaire étaient les couvents des ordres mendiants. L'existence de ces *Studia* nous est surtout connue par la présence régulière d'enseignants, les «lecteurs», comme l'a montré l'étude des couvents franciscain et dominicain de Lausanne⁸. Pour les derniers siècles du Moyen Âge, l'acquisition de l'écrit se fait auprès des écoles élémentaires, plus nombreuses dans les villes⁹ qu'on ne pouvait le supposer. Elles sont gérées par les communes, qui s'efforcent d'attirer des maîtres étrangers, dont la carrière montre une grande mobilité¹⁰.

Circulation et échanges: aspects institutionnels et sociaux

L'origine géographique et sociale des évêques et des dignitaires de chapitres cathédraux s'élargit depuis le XII^e siècle à mesure que des institutions extérieures (archevêque de Besançon, papauté, Maison de Savoie) interviennent dans les nominations¹¹.

BHV, 45); J.-F. POUDRET, «Portrait du monde judiciaire vaudois à la fin du Moyen Âge», in *Mélanges Marcel Regamey*, Lausanne 1980 (Cahiers de la Renaissance vaudoise, 102), pp. 189–214.

- 4 P. RUECK, «Les registres de l'administration capitulaire de Lausanne (XIII^e–XVI^e siècle)», in *Revue historique vaudoise* 83 (1975), pp. 135–186; id., «Das öffentliche Kanzellariat in der Westschweiz (8.–14. Jh.)», in *Landesherrliche Kanzleien im Spätmittelalter*, Munich 1984 (Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung, 35), pp. 205–271; id., «Die Anfänge des öffentlichen Notariats in der Schweiz (12.–14. Jahrhundert)», in *Archiv für Diplomatik* 36 (1990), pp. 93–123.
- 5 Les recherches sur les testaments vaudois ont été ouvertes par J.-F. POUDRET, *La succession testamentaire dans le Pays de Vaud à l'époque savoyarde, XIII^e–XVI^e siècle*, Lausanne 1955 (BHV, 18). Pour des études en liaison avec l'histoire religieuse, voir les travaux sur les testaments lausannois et genevois cités à la note 34.
- 6 J.-D. MOREROD, «Le Pays de Vaud et les universités aux XII^e et XIII^e siècles», in *Ecoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Âge*. Textes réunis par A. PARAVICINI BAGLIANI, Lausanne 1987 (Études et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, XII), pp. 25–71.
- 7 Pour les recherches de S. STELLING-MICHAUD, voir la note 2.
- 8 B. ANDENMATTEN, «Les *Studia* des ordres mendiants à Lausanne (XIII^e–XVI^e siècles)», in *Ecoles et vie intellectuelle...*, pp. 73–93.
- 9 N. MORARD, «“Grande” et “petite” école: “magister” et “magistra” à Fribourg (1249–1425)», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 81 (1987), pp. 83–104.
- 10 P. DUBUIS, «Les écoles en Suisse romande à la fin du Moyen Âge: quelques jalons», in *Ecoles et vie intellectuelle...*, pp. 95–130.
- 11 L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire, 1378–1450*, Genève 1973 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 46); J.-Y. MARIOTTE, «Un Pisan évêque de Lausanne: la carrière de Roger de Vico-Pisano jusqu'à sa consécration épiscopale», in *Revue historique vaudoise* 83 (1975), pp. 31–49; *Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, par L. BINZ, J. EMERY, C. SANTSCHI, Berne 1980 (Helvetia Sacra, Archidiocèses et diocèses, III); *Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle–1821), de Lausanne et Genève (1821–1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, éd. P. BRAUN, Bâle 1988 (Helvetia Sacra,

Dès le XII^e siècle, les institutions monastiques et conventuelles constituent de véritables réseaux qui contribuent également à mettre en communication la Suisse romande avec les régions avoisinantes¹². Toute l'histoire des fondations cisterciennes est marquée par la présence active de moines d'origine bourguignonne¹³. Plusieurs abbés étrangers sont ainsi des personnalités hors du commun¹⁴. Cisterciens et clunisiens restent constamment liés à leur ordre, comme le montrent les statuts généraux et les visites¹⁵. La mobilité est encore plus grande chez les ordres mendiants, qui s'établissent dès les années 1230 en Suisse romande et jouent un rôle dans la vie urbaine: à Lausanne, leurs couvents sont des lieux de réunions; les dominicains conservent les archives de la ville¹⁶.

Quant à l'aristocratie laïque, c'est avant tout par l'installation au XIII^e siècle de la Maison de Savoie au nord du Léman¹⁷ qu'elle est insérée dans un plus vaste ensemble étatique, aux ramifications européennes. Pour la première fois dans leur histoire,

Archidiocèses et diocèses, IV), voir en particulier les contributions de I. BISSEGER-GARIN, G. COUTAZ et L. WETTSTEIN; B. DE VREGILLE, «Besançon et Lausanne. Métropolitains et suffragants des origines au XI^e siècle», in *Echanges et réseaux monastiques. Franche-Comté – Pays de Vaud* (cité à la note suivante), pp. 77–88; J.-D. MOREROD, «Deux nouveaux évêques-élus de Lausanne, Evrard de Rochefort (1221) et Thomas de Savoie (1229)», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 84 (1990), pp. 5–17; J.-F. POUDRET, «Un concordat entre Amédée VIII et le clergé de Savoie», in *Amédée VIII de Savoie – Félix V. Colloque international, Ripaille-Lausanne 23–26 octobre 1990* (à paraître dans la BHV); F. BADEL, *Un évêque à la Diète. Le voyage de Guillaume de Challant auprès de l'empereur Sigismond (1422)*, Lausanne 1991 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 3).

- 12 Un colloque a été consacré aux «Echanges et réseaux monastiques. Franche-Comté – Pays de Vaud», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 82 (1988), pp. 51–210; voir en particulier R. LOCATELLI, «Réseau monastique et canonical de part et d'autre du Jura au XII^e siècle», pp. 89–114; N. MORARD, «L'abbaye d'Humilimont et les comtes de Champagne», pp. 159–176; R. STAUFFENEGGER, «Monastères comtois, en proximité helvétique, vers 1500», pp. 191–210.
- 13 E. TREMP, *Liber donationum Altaeripae. Cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Hauterive (XII^e–XIII^e siècle)*, Lausanne 1984 (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, troisième série, XV); id., «Wie gründet man ein Zisterzienserkloster? Die Anfänge der Abteien Hauterive und Hautcrêt», in «Echanges et réseaux monastiques» (voir note 12), pp. 115–141; B. CHAUVIN, «Le rôle de l'abbaye de Balerne dans les débuts de Bonmont», in «Echanges et réseaux monastiques», pp. 143–158; id., «L'abbaye de moniales cisterciennes de Bellerive (avant 1184–1536)», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 84 (1990), pp. 19–67.
- 14 F. CIARDO, *Dix sermons d'Henri de Hautcrêt: vers une édition du «Pentaconthamonadius»*, Lausanne 1989 (Mémoire de la Faculté des Lettres, dactyl.); id., «Henri de Hautcrêt et de Mont-Sainte-Marie», dans *Cîteaux: commentarii Cistercienses* 42 (1992).
- 15 Dom G. CHARVIN, *Statuts, Chapitres généraux et Visites de l'Ordre de Cluny*, I, Paris 1965; J.-M. ROGER, «La visite des abbayes cisterciennes de Savoie par l'abbé de Balerne (1486)» in *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, II/3, Arbois 1984, pp. 157–216; J.-D. MOREROD, «L'abbaye d'Hautcrêt et ses relations avec l'Ordre cistercien au milieu du XIV^e siècle», in «Echanges et réseaux monastiques» (voir note 12), pp. 177–190.
- 16 A propos des couvents mendiants lausannois, voir M. GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I. *La ville de Lausanne*, t. 1, Bâle 1965, pp. 171–255, t. 4, Bâle 1981, pp. 394–396; voir aussi l'article de B. ANDENMATTEN cité à la note 8; sur les franciscains, M.-H. VICAIRE, «Les Franciscains à Lausanne», in *Revue historique vaudoise* 81 (1973), pp. 11–34; *Der Franziskusorden. Die Franziskaner, die Klarissen und die regulierten Franziskaner-terziarinnen in der Schweiz*, Berne 1978 (Helvetia Sacra, V/1); M.-E. LOPEZ, «Colette et Amédée VIII de Savoie» in *Amédée VIII de Savoie – Félix V* (voir note 11).
- 17 G. CASTELNUOVO, «L'aristocratie vaudoise avant l'expansion de la Maison de Savoie», in *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*. Publié sous la direction de A. PARAVICINI BAGLIANI et J.-F. POUDRET, Lausanne 1989 (BHV, 97), pp. 19–34; B. ANDENMATTEN, «La noblesse vaudoise face à la Maison de Savoie au XIII^e siècle», in *ibid.*, pp. 35–50; G. CASTELNUOVO,

plusieurs nobles vaudois vont connaître une carrière internationale¹⁸. La présence prolongée de Vaudois en Angleterre aura des conséquences notables, par exemple au niveau des techniques et des modèles architecturaux¹⁹. Les liens établis avec la Maison de Savoie entraînent la présence de nobles vaudois à la cour du prince qui s'en sert pour des missions diplomatiques. Ce va-et-vient amène au pays idées et goûts artistiques nouveaux. Henri de Colombier, devenu un des principaux conseillers du premier duc de Savoie Amédée VIII, se fait construire un château à Vufflens, qui reprend de manière spectaculaire le modèle piémontais²⁰. Deux autres seigneurs adopteront à la même époque cette architecture de brique typique du Piémont: l'évêque de Lausanne Guillaume de Challant pour le château Saint-Maire et le demi-frère d'Amédée VIII, Humbert le Bâtard de Savoie, pour le château d'Estavayer²¹. Ces travaux amènent du Piémont une main-d'œuvre qualifiée. Ce dernier exemple renvoie à la richesse des échanges avec les différentes régions de l'Etat savoyard. Humbert le Bâtard n'est pas le seul noble d'origine savoyarde à s'être établi dans le Pays de Vaud au XV^e siècle. D'autres, venus de Savoie propre ou de la Vallée d'Aoste, exerceront des fonctions administratives et finiront par s'intégrer à la noblesse locale²².

A part les artisans du bâtiment, la présence de maîtres et d'ouvriers venus d'ailleurs n'a pas encore reçu l'attention qu'elle mérite. Nous connaissons mieux le groupe des prêteurs d'argent et banquiers. Astésans et Lombards exercent leur activité dans les petites villes et à la campagne²³. La publication des comptes de la banque Guadagni

L'aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI – metà XIII secolo, Turin 1990 (Biblioteca subalpina di storia patria, CCVII).

- 18 Bulletin critique sur la question: S. JAEGGI, «Waadtländer Adel im spätmittelalterlichen England: das Beispiel Gerhards, Heinrichs und Jakobs von Grandson», in *Revue suisse d'histoire* 38 (1988), pp. 151–164. Le problème avait été auparavant étudié par J.-P. CHAPUISAT, «A propos des relations entre la Savoie et l'Angleterre au XIII^e siècle», in *Bulletin philologique et historique* 1 (1960), pp. 429–434; id., «Au service de deux rois d'Angleterre au XIII^e siècle: Pierre de Champvent († vers 1302)», in *Revue historique vaudoise* 72 (1964), pp. 157–175.
- 19 A. J. TAYLOR, «Some notes on the Savoyards in North Wales, 1277–1330, with special reference to the savoyard element in the construction of Harlech castle», in *Genava* 11 (1963), pp. 289–315; id., «Castle-Buildings in thirteenth century Wales and Savoy», in *Proceedings of the British Academy* 63 (1977), pp. 265–292; M. GRANDJEAN, «D'Angleterre en Pays de Vaud et en Faucigny à travers roses et remplacements», in *Etudes de Lettres. Revue de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne* (1987/2–3), pp. 85–104. Nous n'abordons ici que les échanges artistiques liés aux relations politiques nouées entre la Maison de Savoie et l'Angleterre au XIII^e siècle et l'Italie du Nord au début du XV^e siècle; il n'était pas possible d'envisager ici l'ensemble des courants et échanges artistiques.
- 20 J.-D. MOREROD, «Les dispositions patrimoniales et funéraires d'un compagnon de Ripaille, Henri de Colombier», in *Amédée VIII de Savoie – Félix V* (voir note 11); M. GRANDJEAN, «L'architecture de brique piémontaise», in *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*. Catalogue d'exposition publié sous la direction de B. ANDENMATTEN et D. DE RAEMY, Lausanne 1990, pp. 176–177.
- 21 M. GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I. *La ville de Lausanne*, t. 1, Bâle 1965, pp. 345–376, t. 4, Bâle 1981, pp. 402–403; id., «Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'œuvre d'Humbert le Bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433–1443)», in *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud* (voir note 17), pp. 163–180.
- 22 G. CASTELNUOVO, «L'aristocratie vaudoise et l'Etat savoyard au début du XV^e siècle», in *Amédée VIII de Savoie – Félix V* (voir note 11).
- 23 P. DUBUIS, «Raymond de Montevitolo, lombard et bourgeois de Saint-Maurice à la fin du XIII^e siècle», in *Annales Valaisannes* 2^e s. 51 (1976), pp. 131–139; id., «Lombards et paysans dans le vidomnat d'Ardon-Chamoson et dans la paroisse de Leytron de 1331 à 1340», in *Vallesia* 32 (1977), pp. 275–305; voir aussi l'étude antérieure d'A. M. PATRONE, *Le casane astigiane in Savoia*, Turin 1959 (Miscellanea di storia italiana, s. IV, vol. IV).

met en évidence l'importance au XV^e siècle de Genève comme place financière²⁴. L'intégration sociale des banquiers italiens qui y sont établis semble avoir été limitée, mais leur présence enrichit la ville sur le plan artistique et culturel²⁵.

Traversée par de grands axes internationaux, la Suisse romande voit passer marchands et pèlerins²⁶. Les seigneurs locaux (évêques, comtes de Savoie), garants de la sécurité des routes, établissent au XIII^e siècle des accords avec la corporation des marchands de Milan²⁷. Le flux de pèlerins est particulièrement perceptible lors des grands événements spirituels de la Chrétienté, tels les jubilé²⁸.

La circulation de peurs et de rumeurs lie également le Pays de Vaud au reste de l'Europe. Ce qui frappe, c'est la rapidité avec laquelle les nouvelles se répercutent. Une lettre de l'évêque de Lausanne du 3 septembre 1321 ordonne à ses fidèles de continuer à soutenir les léproseries du diocèse, bien que des lépreux aient été exécutés²⁹. Ces événements suivent de quelques mois seulement le grand massacre des lépreux dans le royaume de France (printemps-été 1321). Le même phénomène se vérifie en automne 1348 à l'approche de la Grande Peste. Les Juifs établis dans le Chablais (Villeneuve, Evian, Vevey) sont rendus responsables de l'épidémie et arrêtés par les autorités savoyardes, alors que seule sa nouvelle s'était répandue³⁰. La Grande Peste n'était parvenue alors qu'à Genève. Son cheminement sera très lent (à peine 0,75 km par jour). Son arrivée dans le Chablais provoqua la panique et les Juifs furent massacrés par la population³¹.

Religiosité collective et piété individuelle

Au cours de ces dernières décennies, l'histoire des mentalités médiévales a profité d'un intérêt accru pour les domaines de la religiosité collective et de la piété individuelle. Ce courant de recherches est soutenu par des investigations utilisant de manière

- 24 M. CASSANDRO, «Banca et commercio fiorentini alle fiere di Ginevra nel secolo XV», in *Revue suisse d'histoire* 26 (1976), pp. 567-611; id., *Il Libro giallo di Ginevra della compagnia fiorentina di Antonio della Casa e Simone Guadagni, 1453-1454*, Prato 1976 (Istituto internazionale di storia economica «F. Datini» Prato, Pubblicazioni, s. I, documenti, 3); pour les travaux de J.-F. BERGIER sur ce sujet, voir en dernier lieu «Lettres genevoises des Medici, 1425-1475», in *Studi in memoria di Federigo Melis*, III, Napoli 1978, pp. 279-310.
- 25 J.-F. BERGIER, «Humanisme et vie d'affaires. La bibliothèque du banquier Francesco Sassetti», in *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, I, Toulouse 1973, pp. 107-121.
- 26 P. DUBUIS, «Pèlerins et indigènes dans la châtellenie d'Entremont au bas Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)», in *Vallesia* 36 (1981), pp. 33-60.
- 27 G. SOLDI RONDININI, «Le vie transalpine del commercio milanese dal sec. XIII al XV», in *Felix olim Lombardia*. Studi di storia padana dedicati dagli allievi a Giuseppe Martini, Milan 1978, pp. 343-484.
- 28 J.-D. MOREROD, «Jubilés et passages de pèlerins: les hôpitaux de Vevey et de Lausanne au XV^e siècle», in *Ceux qui passent et ceux qui restent. Etudes sur les trafics transalpins et leur impact local*. Actes du Colloque de Bourg-Saint-Pierre, 23-25 septembre 1988, publiés par P. DUBUIS, Editions du Bimillénaire du Grand Saint-Bernard 1989, pp. 115-130.
- 29 N. MORARD, «A propos d'une charte inédite de l'évêque Pierre d'Oron: lépreux brûlés à Lausanne en 1321», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 75 (1981), pp. 231-238.
- 30 O. CONNE, *Les Juifs du Chablais (1272-1352)*, Lausanne 1983 (Mémoire de la Faculté des Lettres, dactyl.). Pour la place des Juifs dans l'Etat savoyard, voir R. SEGRE, «Testimonianze documentarie sugli ebrei negli stati sabaudi (1297-1398)», in *Mika 'el Michael* (Tel Aviv), 4 (1976), pp. 273-413; id., *The Jews in Piedmont*, Jérusalem 1986, 2 vol.
- 31 B. ANDENMATTEN, J.-D. MOREROD, «La Peste à Lausanne au XIV^e siècle (1348/49, 1360). Etude du Chapitre cathédral et des testaments vaudois», in *Etudes de Lettres*, (1987/2-3), pp. 19-49.

systématique des sources (testaments, registres de comptes, récits de miracles) qui n'avaient guère retenu l'attention jusqu'ici.

Autour de la reconstruction de Notre-Dame de Lausanne, le chapitre cathédral favorisa durant les premières décennies du XIII^e siècle la diffusion du culte marial. L'afflux de pèlerins et pénitents s'intensifia, comme en témoigne le cartulaire du prévôt Conon d'Estavayer: il contient une liste de miracles attribués à l'intercession de Notre-Dame de Lausanne dans les années 1232-1242. Ces récits, pratiquement uniques pour les pays romands au Moyen Age, ont permis de dresser une typologie des miracles et de reconstituer la zone de rayonnement du pèlerinage marial lausannois³². Cette cathédrale, comme bien d'autres lieux de culte de l'arc alpin, verra se développer aux XV^e et XVI^e siècles le pèlerinage à répit, qui offrait aux enfants morts sans baptême la possibilité de recevoir ce sacrement. Cette pratique religieuse, née du désir des parents d'assurer le salut de leur enfant, connut une large diffusion, malgré une hostilité de principe de l'autorité épiscopale, qui se manifeste avant tout dans les constitutions synodales³³.

Les testaments se sont révélés une source privilégiée pour l'histoire des comportements collectifs face à la mort (donations pieuses, choix de sépulture). Ils permettent de reconstituer l'encadrement des laïcs au bas Moyen Age (ordres mendiants, paroisses, confréries) et d'évaluer le soutien apporté aux ermites, reclus, béguines, lépreux et hôpitaux. Pour l'instant, ce sont surtout de grands centres urbains (Genève et Lausanne) qui ont retenu l'attention. Les résultats obtenus confirment les grandes lignes de l'évolution des attitudes sociales devant la mort, mises en évidence par le renouveau récent de l'historiographie européenne³⁴.

Ermites, reclus et béguines apparaissent maintenant comme un phénomène notable, tant sur le plan spirituel que social. Leur présence, numériquement importante, notamment dans les villes ou leurs alentours, atteste un choix de vie certes solitaire, mais largement soutenu par les autorités ainsi que par la population, à travers aumônes et oblations³⁵.

Sur le plan collectif, dans ces derniers siècles du Moyen Age, l'accompagnement à la mort prendra de nouvelles formes: ce seront de plus en plus les confréries qui l'assumeront. Cette forme associative de la vie religieuse des laïques a été l'objet de nombreuses études comparatives³⁶. Il s'agit en effet d'un phénomène aux larges implica-

32 G. SIGNORI, «Gewalt und Frömmigkeit. Die Waadtländer Landschaft im Spiegel Conon von Estavayers. Wunderbücher «Unserer Lieben Frau von Lausanne» (1232-1242). Ein Beitrag zur sozialgeschichtlichen Erforschung hoch- und spätmittelalterlicher Mirakelliteratur», in *Revue suisse d'histoire* 40 (1990), pp. 127-152.

33 C. SANTSCHI, «Les sanctuaires à répit dans les Alpes occidentales», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 79 (1985), pp. 119-143.

34 Pour Lausanne, l'ensemble des testaments laïcs du XIV^e siècle est étudié par V. PASCHE, «Pour le salut de mon âme». *Les Lausannois face à la mort (XIV^e siècle)*, Lausanne 1989 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 2); pour Genève, voir M. MEYLAN, «Piété et charité à Genève au XIV^e-XV^e siècles d'après les testaments», in *Revue du Vieux Genève* 14 (1984), pp. 2-11.

35 B. ANDENMATTEN, «Les béguines à Lausanne au XIV^e siècle», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 80 (1986), pp. 3-29; C. SANTSCHI, «Errance et stabilité chez les ermites des Alpes occidentales» in «Echanges et réseaux monastiques» (voir note 12); id., «Les ermites du Valais», in *Vallesia* 43 (1988), pp. 1-103.

36 *Le mouvement confraternel au Moyen Age. France, Italie, Suisse*. Actes de la table ronde organisée par l'Université de Lausanne avec le concours de l'Ecole française de Rome et de l'Unité associée 1011 du CNRS «L'institution ecclésiastique à la fin du Moyen Age», Lausanne 9-11 mai 1985, Genève/Rome 1987 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 30 - Collection de l'Ecole française de Rome, 97).

tions sociales et spirituelles. Des sources nombreuses existent et attendent d'être étudiées de manière plus systématique; elles ont été exploitées pour Genève et Fribourg. A Genève, à la veille de la Réforme, les confréries, très nombreuses, participent activement aux cérémonies publiques³⁷. Une confrérie au bas Moyen Age pouvait jouer un rôle économique et financier considérable, même en liaison étroite avec le pouvoir politique. C'est ce que montre le cas de la confrérie du Saint-Esprit de Fribourg³⁸.

Ce courant de recherches montre à quel point la religiosité des dernières décennies précédant la Réforme du XVI^e siècle constitue un enjeu historiographique important. La transition d'une confession à l'autre apparaît comme plus complexe qu'on ne pouvait le supposer. C'est ce que suggère une relecture des œuvres polémiques du réformateur Pierre Viret. Ses attaques contre les anciennes formes et institutions de la vie religieuse et sociale nous les font mieux connaître, mais nous permettent surtout de percevoir un changement d'attitude souvent radical³⁹. C'est ainsi que Pierre Viret essaya de supprimer l'abbaye de jeunesse de Lausanne, sans doute à cause de son poids politique et de l'influence qu'elle exerçait sur l'organisation des fêtes publiques de la ville⁴⁰.

Intégration, solidarité et exclusion

Par rapport à la religiosité, l'étude des mentalités dans le domaine de l'histoire sociale est encore plus délicate. Seules les questions liées à l'identité sociale, géographique et politique, ainsi qu'à ses corollaires, la solidarité et l'exclusion, ont pu être abordées. Il s'agit d'éléments de réponses qui émergent avant tout dans des recherches dont la finalité première était d'ordre institutionnel et juridique.

Les enquêtes sur la coutume vaudoise entreprises au XV^e siècle par l'administration savoyarde, dans un contexte de procédure judiciaire, tendaient à définir l'appartenance institutionnelle et géographique au Pays de Vaud⁴¹. Elles révèlent par là-même la conscience d'une identité relativement précise. Après deux siècles de présence savoyarde, l'effort d'unification a porté ses fruits: le mot de patrie désigne le ressort administratif (bailliage de Vaud) et non plus le territoire historique du Pays de Vaud⁴².

Cette évolution n'est pas seulement l'affaire de la Maison de Savoie, mais aussi des institutions locales qu'elle laisse se développer. Les Etats de Vaud constituent de fait un réseau de solidarités, avant tout entre villes, qui, à force de défendre les privilèges, font avancer la conscience unitaire du pays⁴³.

37 L. BINZ, «Les confréries dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Age», in *Le mouvement confraternel*, pp. 233-261.

38 N. MORARD, «Une charité bien ordonnée: la confrérie du Saint-Esprit à Fribourg (XIV^e - XV^e siècles)», in *Le mouvement confraternel*, pp. 275-296.

39 G. BAVAUD, «Le regard critique de Viret sur son enfance catholique», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 80 (1986), pp. 99-116.

40 I. TADDEI, *Fête, jeunesse et pouvoirs. L'abbaye des Nobles Enfants de Lausanne*, Lausanne 1991 (Mémoire de la Faculté des Lettres, à paraître dans les «Cahiers lausannois d'histoire médiévale»).

41 J.-F. POUDRET, *Enquêtes sur la coutume du Pays de Vaud et coutumiers vaudois à la fin du Moyen Age*, Bâle 1967 (Jus romanum in Helvetia, III); *Les sources du droit du Canton de Vaud*, A. Coutumes, I. Enquêtes, éd. par J.-F. POUDRET et J. GALLONE-BRACK, Aarau 1972 (Les sources du droit suisse).

42 F. CIARDO, J.-D. MOREROD, «Patrie de Vaud», le nom du pays à l'époque savoyarde», in *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud* (voir note 17), pp. 85-104; id., «Les franchises du XIII^e siècle et l'histoire des libertés vaudoises», in *Revue historique vaudoise* 99 (1991).

43 J.-F. POUDRET, *Libertés et franchises dans les pays romands au Moyen Age*, Lausanne 1986

L'expansion de la Maison de Savoie au nord du Léman au cours du XIII^e siècle unifia d'une certaine manière la noblesse vaudoise, en l'englobant dans un système vassalique durable. Dans une perspective de longue durée, les rapports entre l'aristocratie vaudoise et la Maison de Savoie dénotent clairement des comportements qui laissent apparaître une certaine cohésion⁴⁴.

Comme nous l'avons vu à propos de la diffusion des grandes peurs collectives du XIV^e siècle liées à la lèpre et à la peste, les grandes crises de l'Europe du bas Moyen Âge n'ont pas épargné les pays romands. La situation documentaire est même à certains égards très favorable. Elle démontre qu'à leur paroxysme, ces crises provoquent l'exclusion et l'élimination d'individus ou de groupes pris comme boucs émissaires. C'est le cas des Juifs massacrés dans le Chablais savoyard en 1348/49⁴⁵.

Il en était allé ainsi pour les lépreux brûlés en 1321, évoqués dans une lettre de l'évêque de Lausanne⁴⁶. Il s'agit de la seule crise connue; d'ordinaire, l'établissement des léproseries conduit certes à une séparation de la société, mais pas à l'exclusion complète des lépreux. Ceux-ci restent maîtres de leurs biens et bénéficient d'une certaine solidarité de la part de la population (aumônes, legs pieux). Sur le plan économique, dès le XV^e siècle, les léproseries seront prises en charge par les autorités communales; au besoin, elles s'associeront pour regrouper les lépreux dans une institution intercommunale⁴⁷.

Tant chronologiquement que spatialement, le témoignage de l'évêque de Lausanne semble correspondre à la fin de la vague de massacres qui avait débuté quelques mois plus tôt dans le sud-ouest de la France. L'arrestation des Juifs par l'autorité savoyarde, elle, fait partie de la toute première phase des mesures administratives et judiciaires prises en Europe à l'approche de la Grande Peste⁴⁸.

Les recherches récentes sur le sabbat et les procès de sorcellerie dans l'Europe médiévale ont rappelé que leurs premières apparitions se produisirent dans une région qui s'étend du Dauphiné au Valais⁴⁹. Les procès organisés par les autorités des villes de Berne (extrême fin du XIV^e siècle) et de Fribourg (1430), en accord avec l'Inquisition et l'évêque de Lausanne, sont, dans cette perspective, des sources de toute première importance. Dans ces procès, encore instruits contre des hérétiques (Vaudois), on voit poindre un certain nombre d'éléments constitutifs des procès classiques de sorcellerie⁵⁰. La présence d'un concile, à Bâle, puis à Lausanne, favorise l'échange d'informations provenant de la pratique, dont l'inquisiteur Jean Nider se servira pour rédiger son *Formicarius*, l'une des premières élaborations doctrinales en matière de sorcellerie.

(Cahiers de la Renaissance vaudoise, 113); D. TAPPY, *Les Etats de Vaud*, Lausanne 1988 (BHV, 91).

44 Voir les travaux de B. ANDENMATTEN et G. CASTELNUOVO cités à la note 17.

45 Voir le mémoire d'O. CONNE et les travaux de R. SEGRE cités à la note 30.

46 Voir l'article de N. MORARD cité à la note 29.

47 P. BORRADORI, *La lèpre dans le Pays de Vaud; histoires d'exclusion et de solidarité* (Mémoire de la Faculté des Lettres, à paraître dans les «Cahiers lausannois d'histoire médiévale»).

48 F. GRAUS, *Pest, Geissler, Judenmorde. Das 14. Jahrhundert als Krisenzeit*, Göttingen 1987; J. LE GOFF, «František Graus et la crise du XIV^e siècle: les structures et le hasard», in *Zur Erinnerung an František Graus*, Bâle 1990 (Sonderdruck aus Band 90 der *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*), pp. 23–33.

49 C. GINZBURG, *Storia notturna. Una decifrazione del sabba*, Turin 1989; A. BLAUERT, *Frühe Hexenverfolgungen. Ketzer-, Zauberei- und Hexenprozesse des 15. Jahrhunderts*, Hamburg 1989.

50 K. UTZ TREMP, «Das Fegfeuer in Freiburg. Erste Annäherung an die Akten des Freiburger Waldenserprozesses von 1430», in *Freiburger Geschichtsblätter* 67 (1990), pp. 7–30; K. UTZ TREMP prépare l'édition critique de ce procès.

Les procès vont se multiplier; ils atteignent aussi bien la ville que la campagne. Récemment étudiées, les affaires de sorcellerie jugées à Dommartin au nord de Lausanne, entre 1524 et 1528, montrent que les exclus ne sont pas, comme on pourrait s'y attendre, des pauvres et des isolés. Au contraire, les victimes sont de riches paysans (hommes et femmes), sans doute entraînés dans des conflits d'intérêts au sein du village; en butte aux accusations de sorcellerie, ils transmettront cette réputation à leurs descendants, ce qui amène à terme la destruction de ces familles⁵¹.

51 P.-H. CHOFFAT, *La sorcellerie comme exutoire. Tensions et conflits locaux: Dommartin 1524-1528*, Lausanne 1989 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 1).

K L V I O

Fachbuchhandlung für Geschichte mit fachspezifischen Dienstleistungen und umfangreichem Sortiment

Buchhändlerisch und wissenschaftlich ausgebildetes Personal

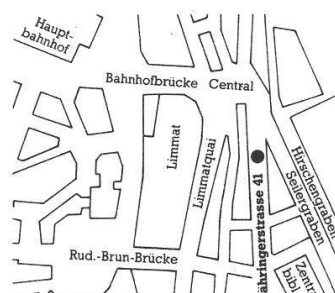
Zudem An- und Verkauf antiquarischer Bücher

kompetente
Beratung

eigene
Neuheiten-
und
Fachkataloge

schneller
Service

beschafft
jedes
lieferbare
Buch



Mo bis Fr 8.30 bis 18.30 Uhr, Do bis 21.00 Uhr
Sa 8.30 bis 16.00 Uhr

K L V I O

Buchhandlung und Antiquariat von der Crone, Heiniger Linow & Co. Zähringerstrasse 41, PF 699, 8025 Zürich 1
Telefon 01 251 42 12

Geschichte **Philosophie**
Belletristik **Politik und Gesellschaft**
Krimi **Dritte Welt**